Conseil Municipal du Mardi 15 octobre 2024

à 18 heures 30

Madame Ingrid MADOEUF donne pouvoir à Madame Nathalie GOUY PAAILLER, Monsieur Alexandre BALDELLI donne pouvoir à Monsieur Jacques BONAGURO Adjoint, Monsieur Bruno VERDONNET donne pouvoir à Monsieur Jean-Luc PECORINI Maire Madame Dominique DAUSSE excusée Madame Karen SIMONIN excusée

Approbation du Compte rendu du 10 septembre 2024

1°/Travaux

L'entreprise BORTOLOUZI a commencé les travaux de remise en état dans le contrebas de l'écol (nettoyage modelage...)

Les employés communaux changent les projeteurs des tennis comme nous en avions décidé. Le tennis avait son assemblée générale ce soir. Nous les rencontrerons prochainement pour finaliser le reste des travaux.

L'aménagement de la rue de la Mairie et la place de Laidefeur est en cours la communauté de communes du genevois est actuellement interrogée sur ses différents réseaux.

Suite aux dernières pluies, divers travaux de protection des riverains ont été entrepris par nos agents communaux (ruisseau des chez Megevand, route de Bellevue) ou ont été confié à l'entreprise BORTOLUZZI (eaux pluviales chemin des Landes Bas),

La commune a fait un recours contre la décision du ministre de l'Intérieur de ne pas retenue l'état de catastrophe Naturelle pour notre commune pour l'orage du dimanche 09 juin 2024.

2°/ urbanisme :

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la demande de cession de leur voirie des résidents des Saphirs. Cette cession s'inscrit dans la continuité de la cession du chemin de la Léchère qui est en cours le Conseil Municipal l'accepte.

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Madame DUPERCHY concernant la cession de la parcelle A 679 de 1172 m. Le Conseil Municipal refuse de céder cette parcelle.

3°/ questions diverses

Election du nouveau Président à La Communauté de Communes du Gvois Le marché de Noël aura lieu le 12 et 13 décembre 2024

Bossey le 16 octobre 2024

